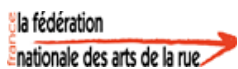


# OBSERVATOIRE DE LA LIBERTÉ DE CRÉATION

Paris, le 14 mars 2022

Ligue des droits de l'Homme



## L'Observatoire de la liberté de création organise son soutien aux artistes ukrainiens

L'Observatoire de la liberté de création, composé de quinze organisations luttant ensemble contre la censure, affirme son soutien total aux artistes ukrainiens, à l'heure où l'Ukraine entière est victime d'une agression d'une violence extrême qui, en visant des objectifs civils autant que militaires, bafoue le droit international et les conventions de Genève.

Bon nombre de ces artistes ont pris les armes, suspendant leurs activités créatrices pour protéger leurs villes, leurs familles, leur pays et leurs libertés. D'autres ont pris le chemin de l'exil, alors que l'armée russe bombarde hôpitaux, médias, écoles, orphelinats et églises.

La dictature de Poutine s'efforce depuis des années de mettre les artistes russes au pas par la terreur. De plus en plus ouvertement, elle exporte cette terreur au-delà de ses frontières. En visant l'Ukraine en tant qu'Etat démocratique, elle s'en prend à la culture ukrainienne qu'elle paralyse et détruit en bombardant les musées et le patrimoine architectural. La culture est donc un enjeu essentiel de cette guerre. C'est pourquoi l'Observatoire prépare une initiative qui permettra de soutenir les artistes ukrainiens en lien avec l'objet même de l'Observatoire : défendre la liberté de créer et de montrer les œuvres et s'opposer à leur destruction. Un site est en création pour montrer les œuvres détruites par les bombes, les œuvres empêchées par l'invasion, les œuvres en sauvetage.

Vous pouvez nous aider à collecter les informations, ou à traduire les documents si vous en avez les compétences, en écrivant à cette adresse : [soutienartistesukraine@ldh-france.org](mailto:soutienartistesukraine@ldh-france.org)

### Liste des membres de l'Observatoire de la liberté de création :

Association du Cinéma Indépendant pour sa Diffusion (Acid) ; Association des cinéastes documentaristes (Addoc) ; Section française de l'Association internationale des critiques d'art (Aica France) ; Fédération des lieux de musiques actuelles (Fedelima) ; Fédération nationale des syndicats du spectacle, du cinéma, de l'audiovisuel et de l'action culturelle (FNSAC-CGT) ; Fédération nationale des arts de la rue ; Ligue des droits de l'Homme (LDH) ; Ligue de l'enseignement ; Les Forces musicales ; Scénaristes de Cinéma Associés (SCA) ; Syndicat français des artistes interprètes (SFA-CGT) ; Syndicat national des artistes plasticiens (Snap-CGT) ; Syndicat national des scènes publiques (SNSP) ; Société des réalisateurs de films (SRF) ; Syndicat national des entreprises artistiques et culturelles (Syndecac).

**Contact** : Service communication de la LDH : [communication@ldh-france.org](mailto:communication@ldh-france.org) / 01 56 55 51 15

OBSERVATOIRE DE LA LIBERTÉ DE CRÉATION

c/o Ligue des droits de l'Homme  
138 rue Marcadet – 75018 Paris  
[communication@ldh-france.org](mailto:communication@ldh-france.org)